



PREFET DU RHONE

Direction départementale  
de la protection des populations

Service protection de l'environnement  
Pôle installations classées et environnement

Affaire suivie par Lucile GIOVANNETTI

☎ : 04 72 61 64 55

Fax : 04 72 61 64 26

✉ : lucile.giovanetti@rhone.gouv.fr

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS**

**Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

*société POLIMETAL à GENAS*

-==--

Une enquête publique d'une durée d'un mois, du 13 septembre 2010 au 13 octobre 2010 inclus, est ouverte sur la demande d'autorisation présentée par la société POLIMETAL en vue de régulariser la situation administrative des activités de traitement de surfaces qu'elle exerce sur le site 6, chemin des Mûriers à GENAS.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de GENAS aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations formulées devront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de GENAS ou être annexées à ce registre si elles sont remises par écrit.

M. André CHOMETON ingénieur mécanicien, désigné en qualité de commissaire enquêteur, sera présent à la mairie de GENAS, les lundi 13 septembre 2010 de 14 h à 17 h, mercredi 22 septembre 2010 de 9 h à 12 h, mardi 28 septembre 2010 de 14 h à 17 h, vendredi 8 octobre 2010 de 9 h à 12 h, mercredi 13 octobre 2010 de 9 h à 12 h.

A l'issue de l'enquête, l'ensemble du dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie précitée, à la direction départementale de la protection des populations - service protection de l'environnement - pôle installations classées et environnement - et sur le site internet de la préfecture.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

P/Le directeur départemental de la  
protection des populations du Rhône,  
Le chef de service protection de  
l'environnement

  
Jacqueline LARGE